

Synthèse des propositions

Édition 1.2

Adresse de référence : democratecitoyen.org/ressources/documents/synthese-propositions/

Dans ce document

Démocratie et institutions	1
Justice, sécurité et libertés	2
Services publics	2
Travail, économie et finances publiques	3
Éducation, culture et recherche	3
Santé et protection sociale	4
Écologie, énergie et territoires	4
Numérique, information et données	5
Europe, relations internationales et défense	5
Logement et vie quotidienne	6
Des choix à expliquer et à vérifier	6

Les propositions du Parti démocrate citoyen suivent une direction commune : permettre aux citoyens de comprendre les choix publics, protéger les libertés et rendre l'accès aux droits effectif. Cette synthèse réunit les principales orientations. Les textes thématiques développent les mesures, les compétences et les conditions d'exécution.

Démocratie et institutions

Nous défendons des consultations qui annoncent leur objet, leurs marges et leurs suites. Les arguments reçus doivent faire l'objet d'une synthèse et d'une réponse motivée. Un registre des engagements publics permettrait de suivre les étapes, les modifications et les responsabilités. Le contrôle parlementaire doit mieux relier les évaluations aux mesures correctrices.

La discussion d'une représentation plus proportionnelle doit comparer les voix, les territoires et la stabilité institutionnelle. Elle appelle un examen de l'ensemble des règles, pas un chiffre isolé.

- **Ouvrir la consultation avant d'arrêter la réponse.** Nous proposons un dossier d'ouverture pour les consultations engagées volontairement par une autorité sur un projet de service, d'équipement ou de règlement ayant des effets collectifs identifiables.
- **Rendre compte des arguments et des choix.** Une réponse publique relierait les arguments examinés aux choix retenus, aux raisons d'un refus et aux études encore nécessaires. L'autorité qui décide en assumerait la responsabilité.
- **Conserver la trace de ce qui a été promis.** Nous proposons un registre public limité aux engagements formalisés par une décision ou un document engageant l'autorité dans son champ de compétence.
- **Donner des suites visibles aux évaluations.** Chaque évaluation parlementaire importante serait suivie d'une réponse de l'exécutif et d'un état des mesures correctrices, avec leur responsable et leur échéance.

[Lire les mesures](#)

Justice, sécurité et libertés

Nous voulons améliorer l'information sur les démarches, l'accès au droit et les conditions des recours. Les moyens judiciaires doivent être examinés avec la qualité, les garanties des parties et la nature des affaires. La prévention, la protection des victimes et l'action de sécurité doivent être coordonnées dans leurs compétences.

Les restrictions de liberté demandent une justification, une durée et un contrôle. Les procédures d'asile et de séjour doivent être intelligibles, permettre l'examen individuel et respecter les garanties applicables. Les blocages techniques ne doivent pas tenir lieu d'instruction.

- **Relier l'accueil à une démarche possible.** L'accueil d'accès au droit remettrait une orientation précisant l'interlocuteur, les documents utiles et les échéances à vérifier, avec une liaison pour les situations qui restent bloquées.
- **Programmer les capacités avec les juridictions.** Nous proposons d'apprécier les moyens par chaîne de traitement : magistrats, greffe, assistance, expertise, interprétariat, locaux et systèmes d'information.
- **Organiser la continuité de la protection.** Nous proposons des protocoles de liaison entre services compétents lorsqu'une victime doit passer de l'accueil à une protection, à une aide ou à une procédure judiciaire.
- **Réexaminer les pouvoirs de surveillance et de contrainte.** Nous défendons un dossier de nécessité pour toute proposition d'extension d'un pouvoir de surveillance ou de contrainte : objectif, champ, personnes concernées, durée, solutions moins intrusives, erreurs possibles et contrôle.

[Lire les mesures](#)

Services publics

Une démarche doit indiquer l'autorité responsable, les pièces nécessaires, les étapes et les moyens de résoudre un problème. Nous défendons des voies humaines qui permettent de traiter les difficultés, et une coordination qui évite de renvoyer l'utilisateur entre organismes.

La réduction des pièces et les échanges de données doivent préserver la possibilité de corriger une erreur. La qualité doit être suivie par l'aboutissement, les abandons, les ruptures et les réclamations, au-delà du taux d'usage numérique.

- **Assurer une solution quand le numérique ne suffit pas.** Nous défendons, pour les démarches essentielles, une voie d'accès humain annoncée dès le départ et reliée au service instructeur.
- **Réutiliser l'information sans propager l'erreur.** Nous proposons que chaque donnée réutilisée dans une démarche soit reliée à sa source, à sa date et à l'organisme compétent pour la corriger.
- **Désigner un suivi jusqu'à la bonne transmission.** Lorsqu'un dossier implique plusieurs organismes, nous proposons qu'un service clairement identifié conserve la responsabilité de suivi jusqu'à confirmation de la transmission utile.
- **Préparer le fonctionnement en cas d'incident.** Le plan de continuité préciserait le canal de secours, les demandes prioritaires, la conservation des dépôts et la reprise des dossiers après une panne.

[Lire les mesures](#)

Travail, économie et finances publiques

Nous soutenons une orientation professionnelle qui aide à comparer les parcours, leurs conditions et leurs effets. La qualité du travail et la prévention doivent entrer dans les décisions d'organisation. Les relations administratives des petites entreprises doivent être plus lisibles, avec des obligations expliquées et des demandes redondantes supprimées.

Les aides publiques doivent annoncer leur objectif et être évaluées selon leur effet, au-delà de la seule conformité aux critères. Les dépenses, allègements et recettes nouvelles doivent présenter leurs hypothèses et leur financement durable.

- **Préparer une reconversion jusqu'à ses conditions matérielles.** Une fiche de parcours relierait la formation, sa reconnaissance, les revenus, le financement, les frais de déplacement et les conditions du retour à l'activité avant un engagement irréversible.
- **Discuter les effets d'une réorganisation avant son application.** Le dossier présenté avant une réorganisation décrirait les tâches déplacées, la charge, les compétences, les risques et les alternatives, avec un retour sur les effets observés.
- **Convenir des objectifs avant l'attribution.** Nous défendons une fiche d'aide reliant le problème public, le bénéficiaire, les dépenses éligibles, le calendrier, les obligations et le contrôle.
- **Présenter les engagements avec leur financement durable.** Nous voulons rendre les décisions nouvelles plus comparables en présentant leur coût complet, leurs financeurs et les hypothèses qui les soutiennent.

[Lire les mesures](#)

Éducation, culture et recherche

Nous défendons des réponses suivies aux difficultés d'apprentissage et des parcours d'orientation qui rendent les différentes voies compréhensibles. La formation civique et l'éducation à l'information doivent développer le jugement, dans le respect de la liberté de conscience et du cadre scolaire.

La recherche demande une liberté de questionnement et des conditions stables. La culture appelle une attention aux lieux, aux publics et aux conditions de création. Les choix doivent distinguer les responsabilités de l'État, des collectivités et des établissements.

- **Relier les difficultés repérées à un soutien suivi.** Nous défendons un meilleur passage entre le constat pédagogique et la réponse apportée : difficulté précisément identifiée, aide organisée, personne chargée de sa coordination et bilan avec l'élève et sa famille.
- **Donner les moyens de vérifier et de discuter.** L'éducation aux médias disposerait de temps de préparation, de ressources identifiées et de formations partagées pour comparer des documents et vérifier une affirmation.
- **Donner aux équipes une capacité de travail dans la durée.** Un socle pluriannuel de moyens serait articulé aux appels à projets, avec des exigences proportionnées et un calendrier compatible avec le travail scientifique.
- **Associer les lieux, les publics et le travail des artistes.** Les projets culturels relieraient la création, les lieux, la médiation et l'accès des publics, avec des responsabilités de financement et de programmation explicites.

[Lire les mesures](#)

Santé et protection sociale

L'accès aux soins doit être examiné selon les besoins, les déplacements et les possibilités réelles de prise en charge. Nous voulons une meilleure continuité entre intervenants, une prévention accessible et une place durable pour la santé mentale.

L'accès aux droits sociaux doit disposer d'informations, d'assistance et de voies de correction. Les ruptures, les renoncements et les différences territoriales doivent être suivis. Les moyens humains et la coordination font partie de la politique, autant que les outils.

- **Un contrat territorial fondé sur la capacité de prise en charge.** Nous proposons que les soutiens publics aux organisations de soins de proximité s'appuient sur un contrat de service territorial.
- **Faire suivre l'information d'une possibilité d'action.** Nous proposons de financer les actions de prévention avec leur prolongement : lieu d'accueil, professionnel compétent, modalités de prise de rendez-vous et orientation après un résultat qui appelle un suivi.
- **Un relais préparé et confirmé.** Nous proposons qu'un parcours nécessitant plusieurs intervenants comporte une responsabilité de liaison identifiable.
- **L'autonomie et les proches aidants.** Nous voulons qu'une évaluation de la situation distingue les besoins de la personne, les interventions professionnelles possibles et l'aide que l'entourage souhaite et peut réellement apporter.

[Lire les mesures](#)

Écologie, énergie et territoires

Nous défendons des décisions énergétiques qui présentent les besoins, les coûts, les dépendances et les contraintes. La rénovation doit offrir un parcours cohérent, un accompagnement et un contrôle de qualité. Les mobilités doivent être pensées à partir des trajets et des conditions locales.

La gestion de l'eau, l'agriculture et la biodiversité demandent une approche articulée. Les projets doivent ouvrir une discussion informée, rendre les raisons visibles et intégrer la répartition des coûts. Les résultats doivent être suivis sur plusieurs effets, y compris les déplacements de pression.

- **Programmer la production, les réseaux et les économies d'énergie ensemble.** Nous voulons que les décisions d'investissement énergétique reposent sur une programmation qui rapproche les usages, la production, les réseaux, la flexibilité et les compétences disponibles.
- **Relier le financement aux travaux cohérents et à leur réception.** Le parcours de rénovation relierait le diagnostic, les interventions utiles, le financement confirmé et la réception des travaux, avec une voie de réclamation en cas de défaut.
- **Financer un service de déplacement, avec ses horaires et son entretien.** Nous proposons que les programmes de mobilité présentent le service rendu sur des trajets représentatifs avant de retenir l'équipement.
- **L'eau : investir à l'échelle du besoin et de la ressource.** Nous proposons une programmation territoriale de l'adaptation qui parte des besoins essentiels, des risques et de l'état des ressources.

[Lire les mesures](#)

Numérique, information et données

Nous voulons des services utilisables et une collecte limitée aux besoins. Les échanges de données doivent prévoir leur qualité, leur provenance et leur rectification. Les systèmes qui interviennent dans une décision publique doivent avoir un rôle identifiable, des garanties et une possibilité de contestation adaptée.

La commande publique doit examiner les dépendances et les conditions de sortie. La sécurité et l'accessibilité doivent être financées dans la durée. Le pluralisme de l'information et l'éducation à la vérification participent à l'autonomie démocratique.

- **Une réception du service fondée sur des démarches abouties.** Nous proposons d'intégrer à la réception des services publics numériques une vérification des parcours complets, depuis la compréhension d'une demande jusqu'à la réception de la décision.
- **Une erreur signalée, un responsable de sa correction.** Nous proposons d'organiser un circuit de rectification qui identifie le responsable de la donnée d'origine et les services auxquels elle a été transmise.
- **Un registre public et un examen humain effectif.** Nous proposons un registre des systèmes utilisés par les administrations pour orienter ou déterminer l'accès à un droit ou à un service.
- **Tester la sortie d'un contrat avant d'en dépendre.** Nous proposons que les achats numériques importants comportent un plan de continuité et de sortie vérifiable.

[Lire les mesures](#)

Europe, relations internationales et défense

Nous défendons une coopération qui répond aux enjeux transfrontières avec des responsabilités et des résultats compréhensibles. Les positions françaises et les décisions européennes doivent pouvoir être discutées dans les cadres institutionnels compétents.

Le droit international, les droits humains et les capacités d'action doivent être articulés dans la politique étrangère. La défense demande une analyse des missions, des personnels, de la maintenance et des ressources, avec un contrôle démocratique adapté. Le développement doit être apprécié sur ses résultats et sa cohérence avec les autres politiques.

- **Une note française de suivi pour les dossiers majeurs.** Nous proposons que le Gouvernement publie une note de suivi pour les principaux dossiers européens qu'il défend.
- **Des programmes communs liés à des fonctions précises.** Nous voulons que les coopérations énergétiques et industrielles soient examinées à partir d'une fonction à assurer ensemble.
- **Financer une capacité de bout en bout.** Nous proposons que la présentation des grandes décisions capacitaires relie une mission aux personnels, aux équipements, à l'entraînement, aux munitions, à la maintenance et aux infrastructures nécessaires.
- **Prévoir l'entretien et la responsabilité locale dès le financement.** Nous proposons que les partenariats de développement présentent, avant engagement, l'organisme qui utilisera et entretiendra l'équipement ou le service.

[Lire les mesures](#)

Logement et vie quotidienne

Nous voulons partir des besoins locaux et relier construction, usage du parc, qualité, mobilité et services. Les travaux doivent être cohérents, contrôlables et accessibles financièrement dans des conditions explicites. Les règles de location doivent être examinées avec la protection des occupants et leurs effets sur l'offre.

L'accessibilité et l'adaptation de l'habitat doivent entrer dans les projets ordinaires. Les coûts de foncier, de réseaux et d'entretien doivent être intégrés. La qualité se juge aux conditions de vie, au-delà d'une seule quantité annoncée.

- **Une programmation de logements utilisables et reliés aux services.** Nous voulons que la programmation locale rapproche les besoins des ménages et les opérations réellement possibles.
- **Un parcours de travaux qui traite les problèmes ensemble.** Nous proposons de relier, lorsque la situation l'exige, la sécurité, la salubrité, l'énergie et l'adaptation dans un diagnostic coordonné.
- **Un parcours de signalement qui distingue les responsabilités.** L'orientation distinguerait le contrat de location, la décence, la sécurité et les travaux, afin que le signalement atteigne le service compétent et appelle une suite identifiable.
- **Adapter le logement et son environnement avec la personne.** Nous proposons de rapprocher la programmation des logements adaptés et celle des cheminements, des transports et des services de proximité.

[Lire les mesures](#)

Des choix à expliquer et à vérifier

Ces orientations ne constituent pas une addition de promesses chiffrées sans financement. Toute mesure engageant des ressources doit préciser ses hypothèses, son niveau de décision et les moyens d'en examiner l'effet. La discussion peut porter sur l'objectif, l'instrument ou les conséquences.

[Comprendre notre méthode](#) · [Contribuer sur un sujet](#)